

POUR BIEN COMMUNIQUER

Le carnet de correspondance est le **passport** des élèves, le moyen le plus simple pour une bonne **communication**. L'élève doit toujours l'avoir avec lui .

Il vous permet de :

- Connaître le règlement intérieur du collège,
- Prendre rendez-vous avec les professeurs,
- Être informé des événements : dépôt des dossiers de bourse, absences prévues de professeurs, réunions parents-professeurs...
- Connaître l'emploi du temps de votre enfant
- Être informé des observations et punitions,
- Rédiger les billets d'absence, de retard, de demande de dispense d'EPS, ...

L'espace parents sur le site internet de la Cité Scolaire vous permet d'avoir accès aux résultats scolaires de votre enfant à tout moment.

La Fédération de Parents d'Élèves présente dans l'établissement est la **FCPE**. Elle est en liaison constante avec le collège et dispose d'une boîte à lettres dans le hall du collège pour les contacter. Vous recevrez leurs documents dès le jour de la rentrée (coordonnées des responsables, adhésion, assurances...).

Les délégués des parents représentent les familles auprès des professeurs et de l'administration. Ils participent, entre autres, aux **conseils de classe** trimestriels. Ces délégués sont désignés par la Fédération de Parents d'Élèves parmi leurs adhérents.

Le Conseil d'Administration est l'organe délibératif qui met en place l'organisation pédagogique et financière du collège et définit ses règles de vie interne. Sur les 30 membres, il y a **7 représentants des parents** et **3 des élèves**.

VOS INTERLOCUTEURS

La Direction : Le Proviseur Monsieur NEVES dirige et coordonne l'ensemble des activités de l'établissement et règle les problèmes importants des élèves et des familles. Il est assisté par le Principal-adjoint Monsieur STOFIQUÉ.

Le Gestionnaire traite les problèmes techniques et financiers. Le contacter en cas de problème de paiement de cantine, de dossier de bourse, etc...

Le Conseiller Principal d'Éducation (C.P.E.) est votre interlocuteur pour tout ce qui concerne la VIE SCOLAIRE. Assisté d'assistants d'éducation, il contrôle tout ce qui concerne la discipline, les absences et retards, les problèmes de comportement. Il est en liaison constante avec les professeurs, les infirmières, l'assistante sociale, la direction.

Le Professeur Principal coordonne les professeurs de la classe. Le contacter sans attendre en cas de baisse de résultats, d'événement familial pouvant influencer la scolarité, etc....

Les professeurs de la classe enseignent une seule discipline. Vous les rencontrerez lors des réunions parents-professeurs et sur rendez-vous.

La Conseillère d'Orientation-Psychologue est votre interlocutrice essentielle pour les choix d'études ou d'orientation. Elle réalise le suivi continu et individuel des élèves, effectue des tests, des bilans-conseils, aide les élèves à l'adaptation à tous niveaux.

Les Infirmières Scolaires sont chargées de toutes les questions de santé et de prévention dans le collège. Leur signaler les problèmes de maladie chronique, d'allergies, ou tout autre élément pouvant influencer la scolarité.

Une Assistante Sociale: son rôle , contribuer au mieux-être des élèves par l'écoute, l'information, l'accompagnement. Elle reçoit aussi bien les élèves que les parents.



Coordonnées du collège :

Avenue de la Fontaine du Vé BP 99
51122 SEZANNE CEDEX

Téléphone : **03 26 80 65 10**

FAX : 03 26 80 30 52

Actualités du collège sur le site :
college.fontaine-du-ve.com

Horaires d'ouverture :

Le collège est ouvert tous les jours du lundi au vendredi

- Le matin : début des cours à 8 h 15

- L'après-midi : début des cours à 13 h 40

Fermé le mercredi après-midi (sauf UNSS)

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Du lundi au vendredi de 7h30 à 17h45
(sauf le mercredi après-midi)

Le secrétariat est votre premier interlocuteur pour toutes les démarches administratives.

Le proviseur et le principal-adjoint reçoivent les parents sur rendez-vous.

LA SCOLARITE AU COLLÈGE

Langue étudiée en 6^{ème} générale

- Anglais

Langues Vivantes 2 (à partir de la 4^{ème}) :

- Allemand
- Espagnol

Options (facultatives) :

- Latin (à partir de la 5^{ème})
- Découverte Professionnelle 3 h (en 3^{ème})

Sections Sportives:

Ces sections permettent aux élèves de concilier études et entraînements spécifiques en lien avec des clubs sportifs. Elles sont encadrées par des professeurs d'EPS de l'établissement et ont vocation à amener les élèves à un haut niveau de compétition.

Football

en association avec le Club Football Athlétique Sézannais

Judo

en association avec le Judo Club du sud ouest Marnais

Natation

en association avec le Cercle des Nageurs Sézannais

Accompagnement éducatif

accueil des élèves volontaires en aide aux devoirs après la classe, 4 jours par semaine. Les élèves sont encadrés par des professeurs. Ils peuvent aussi bénéficier d'activités sportives et culturelles.
(selon un programme qui peut varier selon les années)

DES LIEUX DE TRAVAIL SPECIFIQUES

Un Centre de Documentation et d'Information (CDI)

Il permet aux élèves de travailler en groupe, de faire des recherches (importante bibliothèque, 10 ordinateurs avec accès à Internet), de s'informer sur l'orientation: Kiosque ONISEP. Une formation à la recherche documentaire est dispensée à tous les élèves.

Un laboratoire de langues multimédia : les élèves peuvent développer leurs capacités orales grâce à des méthodes actives.

Des salles informatiques : les élèves apprennent à maîtriser les Technologies de l'Information et de la Communication.

DES ASSOCIATIONS

L'Association sportive : donne aux élèves la possibilité de pratiquer et de découvrir de nombreux sports et de participer à des compétitions.

Un Foyer Socio - Éducatif : des Clubs variés encadrés par les professeurs, fonctionnent durant le temps de midi.

DES ACTIONS PEDAGOGIQUES

Une ouverture internationale: échanges avec la Downend School en Angleterre et la Divina Pastora de LEON en Espagne.
Voyage en Italie
Projet Comenius d'ouverture européenne centré sur l'éducation au développement durable.

Une ouverture culturelle:

Collège au cinéma
Parcours culturels en partenariat avec le Conseil Général
Sorties scolaires en lien avec l'enseignement de l'histoire des arts

Et bien d'autres projets.....

INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRE HEBDOMADAIRE EN 6^{ème} :

Français :	5 h
Mathématiques :	4 h
Langue Vivante Étrangère :	4 h
Histoire-Géographie :	2 h 30
Éducation Civique :	0 h 30
Sciences et Vie de la Terre * :	1 h (+ 0 h 30)
Technologie * :	1 h (+ 0 h 30)
Éducation Musicale :	1 h
Arts Plastiques :	1 h
Éducation Physique et Sport. :	4 h

* Sciences et Vie de la Terre et Technologie :
0 h 30 en groupe réduit (Travaux Pratiques)

À cet horaire, il faut ajouter :

- L'heure de Vie de Classe (environ 10 h / an)
- l'Accompagnement personnalisé : 1 heure avec 2 professeurs et un assistant pédagogique

LA DEMI-PENSION

La demi-pension est ouverte du lundi au vendredi (mercredi inclus) sous forme de self. Le tarif est modique: pour le 1er trimestre qui est aussi le plus long, 173.60 ou 203 euros selon que l'on mange 4 ou 5 jours.
Les externes ont également la possibilité de déjeuner au ticket. Le prix d'un repas est alors de 3.60 euros

LES AIDES À LA SCOLARITÉ

Les bourses : Le dossier de demande de bourse est à constituer au début de l'année scolaire

Fonds Sociaux Collégiens : Les familles en difficulté financière peuvent demander l'aide du collège.